

# Facteurs Y proposés – Volatilité

Écarts année sur année de 2015 à 2018 <sup>(1)</sup>

	Écart minimal	Écart maximal
Coût de retraite	-108 %	+514 %
IEÉ :		
• Charges	-18 %	+25 %
• Dépenses de TEQ	0 %	+30 %
DMC	-9 %	+7 %
MFR	-7 %	+14 %
Végétation	-4 %	+25 %
Combustibles	-16 %	+17 %

(1) À l'exception du coût de retraite, informations extraites du tableau R-2.1 présenté en réponse à la question 2.1 de la demande de renseignement n°7 de la Régie [B-0186]

**Formule d'indexation ne permet pas de refléter  
l'évolution de ces coûts dans le temps**